

Intitulé de l'UE	AIP
Section(s)	- (15 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Annie CARDON	520	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Accompagnement de la pratique professionnelle	30h	Louise BOUKO Pascale BRUNIN Annie CARDON
Stages (14 semaines)	490h	Louise BOUKO Pascale BRUNIN Annie CARDON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Accompagnement de la pratique professionnelle : 30h d'AIP
Stages (14 semaines) : 490h d'AIP

Langue d'enseignement
Accompagnement de la pratique professionnelle : Français
Stages (14 semaines) : Français

Connaissances et compétences préalables
Pré-requis : UE AIP: Pratique professionnelle de milieu de cycle.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle • Interagir avec son milieu professionnel • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable • Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux • Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés • Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale • Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

Acquis d'apprentissage spécifiques

A l'issue de cette AA, l'étudiant-e sera capable de :

Capacités en rapport avec l'institution :

- Comprendre le fonctionnement de l'institution dans sa dynamique et sa politique sociale.
- Cerner le rôle et la fonction de l'assistant(e) social(e) et des membres de l'équipe.
- Construire et entretenir des collaborations internes et externes.

Capacités en rapport avec le public cible :

- Comprendre et analyser les demandes, les attentes, les besoins des personnes, des groupes et/ou des communautés.
- Développer un processus d'intervention et le mettre en application.
- Associer le public cible à la stratégie d'action et ce, de manière adaptée.

Capacités en rapport avec la communication :

- Communiquer verbalement et par écrit de manière adaptée avec les bénéficiaires, les professionnels et le réseau, en respectant les règles déontologiques.

Capacités à adopter un comportement professionnel :

- Développer ses connaissances.
- Exercer un esprit critique.
- Se positionner en s'affirmant dans le respect d'autrui.
- Faire preuve d'implication, d'initiatives et de responsabilités.

Capacités liées à l'autoévaluation :

- Se remettre en question de façon continue en utilisant les enseignements d'une action ou d'un acte professionnel posé.
- Actualiser, enrichir ses compétences dans une optique de développement professionnel.

Contenu de l'AA Accompagnement de la pratique professionnelle

- 3 supervisions individuelles (6h)
- 2 supervisions collectives (6h)
- 2 rencontres-évaluations avec le chef de stage

Les objectifs et modalités de l'accompagnement de la pratique professionnelle sont explicités dans un syllabus remis à chaque étudiant en début d'année.

Contenu de l'AA Stages (14 semaines)

Ce stage, d'une durée de 14 semaines, doit se dérouler obligatoirement dans une institution à caractère social et le chef de stage doit obligatoirement diplômé Assistant Social.

Les objectifs sont détaillés dans une syllabus à chaque étudiant en début d'année.

Méthodes d'enseignement

Accompagnement de la pratique professionnelle : travaux de groupes, approche par situation problème, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, supervisions individuelles et collectives

Stages (14 semaines) : activités pédagogiques extérieures, Stage

Supports

Accompagnement de la pratique professionnelle : syllabus, activités sur eCampus

Stages (14 semaines) : syllabus, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Accompagnement de la pratique professionnelle

Lectures en rapport avec les cours techniques dispensés, ateliers bibliothèques.

Ressources bibliographiques de l'AA Stages (14 semaines)

Lectures en rapport avec l'institution, avec les problématiques traitées sur le lieu de stage, avec la thématique développée dans le TFE

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>L'évaluation repose sur les grilles critériées, présentes dans le syllabus, et axées sur le stage et l'accompagnement de la pratique.</p> <p>La pondération est de 20 % pour le stage et 80 % pour l'accompagnement de la pratique (30 % pour les supervisions collectives et 50% pour les supervisions individuelles.</p> <p>Pas de possibilité de deuxième session (impossibilité de refaire un stage dans la même année académique).</p>

Année académique : **2020 - 2021**